

Société

TROIS ANS APRÈS CHARLIE : QUELLE LIBERTÉ D'EXPRESSION EN FRANCE ?

Plantu, Émeric Bréhier

Trois ans après les attentats contre Charlie Hebdo, contre l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes et à Montrouge, quatre débats reviennent sur ce que ces événements ont impliqué pour des sujets qui font l'actualité. Retrouvez le dernier, sur la liberté d'expression.

Ce débat a réuni :

- **Plantu**, dessinateur, président de l'association Cartooning for Peace,
- **Frédéric Potier**, délégué interministeriel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie.

et était animé par **Émeric Bréhier**, directeur de l'Observatoire de la vie politique de la Fondation.